

Réf. : NS/internat/8/PA

Réunion de la commission vie à la résidence
24 Mars 2009

Présents :

M. Bocquillon, Proviseur adjoint (présidence)
Les Z' d'internats, anciens (2008-2009) et nouveaux (2009- 2010)
Mlle Nauche
Les infirmières de prépa
Le gestionnaire (M. Peycli)

1) Fonctionnement général et sécurité de la prépa :

> Messages aux Z' à faire passer aux habitants de la résidence pour la fin de l'année scolaire :
- anticiper l'état des lieux
- rendre les jetons de lavage

> Problèmes de la vie à la résidence :

- l'escalade du garage à vélo pour la sécurité : démarche de l'administration pour demander la fermeture des passerelles.
- les hamacs sur les balcons ne sont pas autorisés > risque d'avertissement
- la propreté de certaines kitchenettes laisse à désirer ; + les Z' mentionnent divers problèmes techniques (la minuterie des secteurs 2 et 5 du deuxième étage ne fonctionnent à priori pas) ; le tri sélectif du premier étage, secteur 1, 2, 3 ne fonctionne pas> comment agir ?

> Informations diverses :

- au BPL (budget participatif des lycéens) a été demandé d'améliorer le rangement des chambres.

A eu lieu un vote (deux hypothèses) :

1ère : un meuble sous le lavabo avec porte : 11 voix

2^{ème} : enlever le miroir, mettre un étagère : 8 voix

- la commande part pour la 2^{nde} tranche wifi

> Autres problèmes, évoqués par les élèves :

- la température de l'eau varie dans les douches (problèmes différents pour chaque douche)
- Mlle Nauche, suite à des demandes d'élèves propose d'investir dans de petites poubelles pour les douches pour des raisons d'hygiène
- les horaires du self semblent trop courts le soir pour les élèves sortant de khôles, cependant aucune modification n'est possible, par respect pour le travail des agents d'entretiens et cuisiniers.

2) projet de prévention de la consommation de produits addictifs, dans le cadre du

comité d'éducation à la santé, évoqué par les infirmières :

Elles demandent aux élèves des conseils de dates, d'organisation pour faire une action dans l'année scolaire 2009-2010, avec l'aide d'un médecin du CHU.

3) Relecture par Monsieur Bocquillon du règlement intérieur de la résidence et présentation des souhaits de modifications au conseil d'administration

Modifications : - I.1 Ouverture : le conseil a accepté de préciser que si les associations étudiantes souhaitaient une fermeture plus tardive que minuit ou une heure du matin, il leur fallait adresser par écrit un courrier 8 jours avant la dates.

- I.8 : le conseil a accepté d'ajouter la mention «[il est impératif...] et que le tri sélectif soit respecté.

- II.4 : le conseil a accepté d'ajouter une note précisant l'interdiction des bougies et de l'encens.

- III.1 : le conseil a accepté de remplacer le nom de « Commission de régulation » par « Commission de vie à la résidence »

-IV.1 : le conseil a accepté de préciser le fait qu'un avertissement suffit pour remettre en cause l'acceptation l'année suivante à l'internat.

Le 16 avril 2009
Les représentants des Z d'internat